

Réf: Dossier 326051

Avis de constitution

SOCIETE « 2B BAT PLUS »

Siège ABIDJAN-ANYAMA-ABOUA SAMUEL, Lot 1951,
Ilot 213

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2B BAT PLUS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACHAT ET VENTE DE FER A BETON, FERRONERIE,
PLOMBERIE, MENUISERIE, BTP, GENIE CIVIL, COMMERCE,
QUINCAILLERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ANYAMA-ABOUA SAMUEL, Lot 1951,
Ilot 213

Dirigeant(s) M BAMBA BOUAKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06333 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42318/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

